

Envoyé en préfecture le 09/12/2019

Recu en préfecture le 09/12/2019

Affiché le 1 0 DEC. 2019 ID: 060-200066975-20191204-DEL2019CC07143-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°: 2019-CC-07-143

MECENAT DU ROTARY **CLUB A LA COMMUNAUTE** DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - MAISON France SERVICE ITINERANTE

SEANCE

**DU 4 DECEMBRE 2019** 

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice: 48

présents: 27

votants: 37

L'an deux mille dix-neuf, le Mercredi Quatre Décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

#### Siégeaient à l'assemblée :

- \* Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- \* Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- \* Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- \* Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- \* Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- \* Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- \* Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- \* Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- \* Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- \* Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- \* Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- \* Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- \* Monsieur LESAGE William (Chamant)
- \* Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- DATE DE CONVOCATION:
  - \* Madame LOZANO Michelle (Mont L'Evêque) \* Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
  - \* Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
  - \* Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
  - \* Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)

SECRETAIRE DE SEANCE : Luc PESSE

27 Novembre 2019

- \* Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- \* Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- \* Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- \* Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

#### Pouvoirs:

- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis) pouvoir à Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis);
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis) pouvoir à Monsieur FLEURY Pierre (Senlis);
- \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis) pouvoir à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant);
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philipe (Senlis) pouvoir à Madame LUDMANN Véronique (Senlis);
- \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis) pouvoir à Madame SIBILLE Elisabeth
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis) pouvoir à Madame LOISELEUR Pascale (Senlis) :
- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis) pouvoir à Madame BENOIST Magalie (Senlis) :
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) pouvoir à Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis);
- \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis) pouvoir à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis);
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon) pouvoir à Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon);

Envoyé en préfecture le 09/12/2019

Reçu en préfecture le 09/12/2019

Affiche le 10 DEC 2009 ID : 060-200066975-20191204-DEL2019CC07143-DE

#### Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence suit(vent) :

- \* Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- \* Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- \* Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- \* Monsieur DE LA BEDOYERE (Raray)
- \* Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- \* Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- \* Monsieur FROMENT Daniel, (Froment)
- \* Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- \* Monsieur JEUDON Didier (Thiers Sur Thève)
- \* Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- \* Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- \* Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- \* Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- \* Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- \* Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- \* Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- \* Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- \* Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- \* Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- \* Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- \* Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par leur suppléant : Néant

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 27 présents, 21 absents et 10 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

### Exposé des motifs

Dans son objectif de servir l'intérêt général, le Rotary Club soutient financièrement des actions locales à vocation sociale.

Pour l'année 2019, le Rotary Club a souhaité soutenir la Communauté de Communes Senlis Sud Oise dans la mise en place d'une Maison France Services Itinérante par courriel en date du 22 Février 2019. Cette structure de proximité assurera l'accueil, l'orientation et l'accompagnement du public dans ses démarches notamment via l'outil numérique dans les domaines énumérés dans le bouquet de services : la retraite, l'emploi, le chômage, l'autonomie, le logement, le handicap, la justice, le budget familial, la prévention santé et la formation.

Dès lors, la mise en œuvre de ce projet nécessite l'achat d'un véhicule de type fourgon, Fiat Ducato, défini dans le marché 2019-09.

Le coût total de l'acquisition du véhicule, aménagement compris, s'élève à hauteur de 77 563,61 euros TTC.

Pour ce faire, le Rotary Club souhaite participer à l'acquisition du véhicule à hauteur de 15 000,00 euros.

#### Délibération

<u>Vu</u> le Code général des collectivités territoriales,

<u>Considérant</u> que la Communauté de Communes Senlis Sud Oise souhaite développer une démarche de mécénat pour dégager des financements complémentaires dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint,

<u>Considérant</u> l'intérêt pour la Communauté de Communes Senlis Sud Oise de faire participer les entreprises et les particuliers aux projets de l'EPCI.

# Monsieur le Président décide de retirer de ce point de l'ordre du jour dans Préfet concernant la labellisation de la Maison France Service Itinérante.

Envoyé en préfecture le 09/12/2019

Pour extrait certifié conforme, De la transmission en Sous-préfecture, Le: -9 DEC. 2019 Et de l'affichage le: 10 DEC. 2019

Fait à Senlis, - 9 DEC. 2019

Le Président,

Le Président,

Philippe CHARRIER

Philippe CHARRIER